



CATALOGUE OFFRES de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**CENTRE DE FORMATION DES PERSONNELS DE SANTE
782 avenue de Nonères
40024 MONT DE MARSAN CEDEX**



ANNÉE 2026

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Formations professionnelles certifiantes	4
Accompagnement collectif à l'obtention du DEAS par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.	4
Accompagnement individuel à l'obtention du DEAS par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury	4
Accompagnement collectif à l'obtention du DEAES par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.	4
Accompagnement individuel à l'obtention du DEAES par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury.....	4
Accompagnement collectif à l'obtention du DEAP par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.	4
Accompagnement individuel à l'obtention du DEAP par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury.....	4
Préparation aux épreuves de sélection pour l'admission en IFSI.	6
Formations visant l'adaptation au poste.	7
Accompagner une personne âgée au quotidien : les bases professionnelles	7
Aspirations endo-trachéales (AET) par orifice de trachéotomie cictré	7
Actualisation des compétences des DEAS antérieur à 2021.....	7
Montée en compétences des infirmiers en psychiatrie.....	7
Se préparer à exercer la fonction d'assistant de soins en gérontologie (ASG)	7
Tutorat des stagiaires paramédicaux	7
Formations permettant le développement des compétences professionnelles.....	8
Activités de travail lors de la manutention et du port de charges inertes.....	8
Activités de travail lors de la manutention des personnes à mobilité physique réduite.....	8
Approche non médicamenteuse	8
Attitude professionnelle soignante.....	8
Bientraitance et refus de soin	8
Dermabrasion, ulcère de jambe et dermite associée à l'incontinence : rôle aide-soignant.	8
Escarres, plaies du diabétique dermite associée à l'incontinence : rôle aide-soignant.	8
Initiation à l'hypnose dans les soins.....	8
Massage bien être : remettre du sens dans les soins essentiels du quotidien	9
Plaies et cicatrisation : rôle infirmier	9
Sensibilisation aux soins palliatifs	9
Transmissions ciblées	9
Troubles de l'équilibre et prévention des chutes chez la personne âgée.....	9
Accessibilité	10
Dessertes routières et en transports en commun.	10
Accessibilité du site aux personnes en situation de handicap	12
Stationnement.....	13

Présentation générale

Le service de Formation Professionnelle Continue du CFPS de Mont-de-Marsan ambitionne de prendre part à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Santé 2023-2033 en proposant aux **professionnels soignants et/ou travailleurs sociaux** des actions de formation visant l'amélioration de la qualité des accompagnements et la pertinence des réponses aux besoins de santé de la population.

Pour cela, les programmes pédagogiques proposés, animés par des professionnels en activité, experts de leurs domaines,

- ✓ cherchent l'acculturation à la collaboration interdisciplinaire et intersectorielle : les groupes en formation sont composés d'acteurs de terrain exerçant des professions différentes dans des secteurs d'activités variés.
 - ✓ ambitionnent
 - d'accompagner le stagiaire « faisant fonction de » vers une [certification](#)
 - de lui donner les moyens de [s'adapter à son poste](#) ou son nouvel environnement de travail, aux outils et méthodes spécifiques qu'il mettra en œuvre
 - de favoriser son évolution professionnelle par le [développement de compétences](#) plus larges, relatives aux préoccupations prioritaires du système de santé : maladies chroniques, accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap, santé mentale, qualité de vie au travail...

Sur le plan pragmatique, sauf exception, sur le site du CFPS :

- ✓ L'ouverture d'une session suppose a minima 8 inscriptions conformes, 1 mois avant la date retenue de mise en œuvre ;
 - ✓ L'inscription d'un volume de plus de 12 stagiaires issus d'un même établissement sur une même session de formation, concourt à un tarif dégressif.

Le CFPS est certifié Qualiopi pour les actions de formation et actions permettant de valider les acquis de l'expérience.

Indicateurs Qualité 2025



Pour OPTIMISER LA
QUALITE DU SERVICE
RENDEZ nous pouvons
peut-être répondre
à vos besoins
spécifiques :
objectifs particuliers,
thématiques, session
supplémentaire,
lieu

Ecrivez-nous

Formations professionnelles certifiantes.

Intitulés	Dates	Places	Inter	Intra ¹	2027
<u>Accompagnement collectif à l'obtention du DEAS par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.</u>	Session n°1 (tout ou partie) BC1 : 2 fév. & 18 mars BC4 : 2 & 26 mars BC5 : 11 mai & 1 juin BC3 : 20 mai & 18 juin BC2 : 3, 4, 28 septembre Oral : 19 novembre + 1 jour au plus près de la soutenance devant le jury	5	CFPS	✓	✓
<u>Accompagnement individuel à l'obtention du DEAS par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury</u>	4 séances de 4 heures au CFPS dont les dates seront programmer après entretien individuel & visio-mails à la demande ou selon le besoin	3	CFPS & visio		✓
<u>Accompagnement collectif à l'obtention du DEAES par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.</u> NOUVEAU	3 février ; 16 mars ; 12 mai ; 3 juin ; 9 & 29 septembre	5	CFPS	✓	✓
<u>Accompagnement individuel à l'obtention du DEAES par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury.</u> NOUVEAU	4 séances de 4 heures au CFPS dont les dates seront programmer après entretien individuel & visio-mails à la demande ou selon le besoin	3	CFPS & visio		✓
<u>Accompagnement collectif à l'obtention du DEAP par la voie de la VAE. Phase 1 : post recevabilité.</u> NOUVEAU	12 journées + 1 à proximité de la soutenance devant le jury à déterminer dès lors que 3 candidats auront pris contact avec le CFPS	5	CFPS	✓	✓
<u>Accompagnement individuel à l'obtention du DEAP par la voie de la VAE. Phase 2 : post jury.</u> NOUVEAU	4 séances de 4 heures au CFPS dont les dates seront programmer après entretien individuel & visio-mails à la demande ou selon le besoin	3	CFPS & visio		✓

¹ Sous conditions sine qua non à des dates à programmer conjointement entre le client, le CFPS et les Intervenants. Si intéressé(e), merci de contacter le secrétariat : cfps@ch-mdm.fr / 05.58.05.20.45

La Validation des Acquis de l'Expérience² (VAE) est un droit individuel qui permet à une personne (salarié du secteur privé, salarié du secteur public, demandeur d'emploi, bénévole, aidant familial...), sans condition d'âge ou de durée d'expérience mais justifiant d'une activité en rapport direct avec le contenu du diplôme visé, d'obtenir ce diplôme (inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles dont le DEAS, le DEAP et le DEAES ou de valider un ou plusieurs blocs de compétences inhérents. Qu'il souhaite soumettre au jury tout ou partie des blocs de compétences relatifs au diplôme visé, elle impose de respecter plusieurs étapes successives :

- ✓ Le prétendant s'assure de la recevabilité de sa candidature pour obtenir un ou plusieurs blocs de compétences relatif au diplôme souhaité, auprès de l'organisme chargé d'instruire sa demande dématérialisée. Pour cela il crée un compte sur

- o le site de l'[Agence de Service et de Paiement](#) s'il relève de la fonction publique hospitalière ou territoriale, afin de compléter en ligne le livret 1 (livret de recevabilité)
 - o le [Portail France VAE](#) s'il relève d'un autre profil, afin d'être accompagné par un Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) pour compléter son dossier de faisabilité.

- ✓ Après validation de sa demande et dans le but de témoigner au mieux de l'acquisition du ou des blocs de compétences relatifs au diplôme visé, le candidat renseigne le livret 2 en répondant aux consignes données, à partir de ses activités expérientielles,

NB : certains diplômes confèrent aux candidats qui les détiennent (preuve à l'appui) des mesures d'équivalences de validation de certains blocs de compétences selon les modalités fixées par les arrêtés qui détermine le référentiel de formation relatif au diplôme valider.

Cette étape étant conséquente, **l'accompagnement apparaît fortement recommandé**. Son caractère non obligatoire le classe au rang d'une action de formation payante mais il peut être totalement ou en partie financé par l'employeur / OPCO, la [Région Nouvelle Aquitaine](#) ou encore le [Compte personnel de Formation](#) (reste à charge de 100€) selon les profils des candidats.

- ✓ Le livret complété est déposé au format PDF par le candidat qui active son espace personnel sur la plateforme initialement sélectionnée..

- ✓ Dans les mois qui suivent, le candidat est convoqué devant un jury composé de représentants qualifiés de la profession dont relève la certification visée. Ce dernier évalue le niveau des acquis, sur la base de l'examen du dossier préalablement renseigné et d'un entretien.

Le candidat est convoqué dans la région dans laquelle se trouve sa résidence principale : Landes -> Nouvelle Aquitaine (Bordeaux) ; Gers -> Occitanie (Toulouse ou Montpellier)

Calendrier du 1^{er} semestre 2026, région Nouvelle Aquitaine

- - Mardi 24 mars 2026
 - Mardi 21 avril 2026
 - Jeudi 30 avril 2026
 - Jeudi 21 mai 2026
 - Jeudi 28 mai 2026
 - Mardi 23 juin 2026

NB / Une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU2) en cours de validité étant obligatoire pour être diplômé(e), le candidat peut consulter l'[offre de formation du CESU 40](#). Merci de votre vigilance pour ne pas vous inscrire à la même date sur les deux actions de formation (accompagnement et gestes d'urgences)

² Réf. législative : décret n°2023-1275 du 27 décembre 2023 relatif à la VAE, qui met en application les dispositions de la Loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 visant à moderniser et simplifier la démarche de VAE.

Indicateurs de résultats pour le DEAS Selon les informations transmises par les candidats suivis

Bulletin d'inscription individuel

Intitulés	Dates	Places	Inter	Intra	2027
<p>Préparation aux épreuves de sélection pour l'admission en IFSI.</p> <p><i>Programme à paraître au regard de l'évolution du référentiel de formation, du fait de la promulgation de la loi n° 2025-581 du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier</i></p> 	<p>12, 27 novembre ; 3, 14 décembre ; 8, 19 janvier 2027</p>	<p>18</p>	<p>CFPS</p>		<p>✓</p>

Indicateurs de résultats pour les épreuves admission 2025 : 100 %

Bulletin d'inscription individuel

Formations visant l'adaptation au poste.

Intitulés	Dates	Places	Inter	Intra ³	2027
<u>Accompagner une personne âgée au quotidien : les bases professionnelles</u>	16, 17, 25, 26 novembre & 1, 2, 10 et 11 décembre	18	CFPS	✓	✓
<u>Aspirations endo-trachéales (AET) par orifice de trachéotomie cictré</u>	Session n°1 : 05 & 06 mars Session n°2 : 10 & 11 septembre	10	CFPS		✓
<u>Actualisation des compétences des DEAS antérieur à 2021</u>	13, 19 mai & 8 juin Une session supplémentaire sera proposée dans l'année, si la première session était complète.	12	CFPS	✓	✓
<u>Montée en compétences des infirmiers en psychiatrie</u> 	20, 21, 22 et 30 avril	18	CFPS		
<u>Se préparer à exercer la fonction d'assistant de soins en gérontologie (ASG)</u>	15, 16, 20, 21, 26 & 27 janvier 5, 6, 23 & 24 février 3, 4, 10, 11, 19, 20, 24, 25, 30 & 31 mars	3	CFPS		✓
<u>Tutorat des stagiaires paramédicaux</u>	Session n°1 : 28, 29, 30 janv. & 26 février Session n°2 : 14, 15, 16 ot. & 2 novembre Le programme étant commun aux deux établissements de formation des professionnels de santé, il est possible de s'inscrire sur deux sessions conduites à l'IFPS de Dax : formation@ch-dax.fr	12 IDE & 12 AS	CFPS		✓

[Bulletin d'inscription individuel](#)

³ Sous conditions sine qua non à des dates à programmer conjointement entre le client, le CFPS et les Intervenants. Si intéressé(e), merci de contacter le secrétariat : cfps@ch-mdm.fr / 05.58.05.20.45

Formations permettant le développement des compétences professionnelles.

Intitulés	Dates	Places	Inter	Intra ⁴	2027
<u>Accompagner les usagers en fin de vie à domicile</u>	27 avril & 11 mai	14	CFPS	✓	✓
<u>Activités de travail lors de la manutention et du port de charges inertes</u>	Session n°1 : 25 & 26 mai Session n°2 : 01 et 02 octobre	12	CFPS	✓	✓
<u>Activités de travail lors de la manutention des personnes à mobilité physique réduite</u>	Session n°1 : 14, 15 et 16 septembre Session n°2 : 07, 08 et 09 décembre	12	CFPS	✓	✓
<u>Approche non médicamenteuse de la personne âgée présentant des troubles du comportement</u>	A déterminer	18	CFPS	✓	✓
<u>Attitude professionnelle soignante</u>	17 & 18 septembre	18	CFPS	✓	✓
<u>Bientraitance et refus de soin</u>	A déterminer	18	CFPS	✓	✓
<u>Communication non verbale dans la relation aux résidents déments, désorientés ou non communicants</u> NOUVEAU	16 & 17 juin	18	CFPS		
<u>Dermabrasion, ulcère de jambe et dermite associée à l'incontinence : rôle aide-soignant.</u>	15 juin	18	CFPS		✓
<u>Escarres, plaies du diabétique dermite associée à l'incontinence : rôle aide-soignant.</u>	30 novembre	18	CFPS		✓
<u>La place des émotions dans le quotidien professionnel : frein ou atout ?</u>	5 & 6 novembre	18	CFPS	✓	✓
<u>Initiation à l'hypnose dans les soins</u>	Session n°1 : 28, 29 avril & 29 mai Session n°2 : 3, 4 & 24 nov	18	CFPS		✓

⁴ Sous conditions sine qua non à des dates à programmer conjointement entre le client, le CFPS et les Intervenants. Si intéressé(e), merci de contacter le secrétariat : cfps@ch-mdm.fr / 05.58.05.20.45

Intitulés	Dates	Places	Inter	Intra ⁵	2027
Massage bien être : remettre du sens dans les soins essentiels du quotidien	12,13 & 23 mars	12	CFPS	✓	✓
Plaies et cicatrisation : rôle infirmier	27 et 28 mai	18	CFPS	✓	✓
Sensibilisation aux soins palliatifs	9, 10 & 23 novembre	2	CFPS	✓	✓
Transmissions ciblées	20 novembre & 4 décembre	18	CFPS	✓	✓
Troubles de l'équilibre et prévention des chutes chez la personne âgée	23 & 24 avril	16	CFPS		

[Bulletin d'inscription
individuel](#)

Dans l'intention de soutenir les soignants et les travailleurs sociaux dans le développement de leurs compétences pour maintenir un haut niveau de qualité de leurs missions, **le CFPS collabore avec des associations** porteuses d'une expertise particulière afin de diversifier ses offres de formation.

Ainsi, courant l'année 2026, sont prévues

- ✓ l'organisation d'un **colloque** sur une thématique aujourd'hui tenue secrète, grâce à la sollicitation de l'[association de Systémie du Sud-Ouest \(ASSO\) Systemoun⁶](#) (approche systémique dans le soin)
- ✓ l'ouverture d'une ou plusieurs **sessions de formation au psychodrame** portées par l'[Association de Nouvelle-Aquitaine de Psychodrame Analytique⁷](#) (ANAPA).
- ✓ la mise en œuvre d'actions de formation gravitant autour de la **psychopathologie de l'adolescent** du fait de la motivation de l'**Association pour le Soin, l'Echange, la Recherche en matière d'Adolescents⁸** (SERA) du CHI de Mont-de-Marsn et du pays des sources de partager et transmettre.

Vous êtes intéressées pour profiter de l'expertise de ces associations ?
Contactez-les directement

Vous représentez ou connaissez une association qui pourrait être intéressée pour travailler en partenariat avec le CFPS ?
Contactez-nous

⁵ Sous conditions sine qua non à des dates à programmer conjointement entre le client, le CFPS et les Intervenants. Si intéressé(e), merci de contacter le secrétariat : cfps@ch-mdm.fr / 05.58.05.20.45

⁶ [formulaire contact](#)

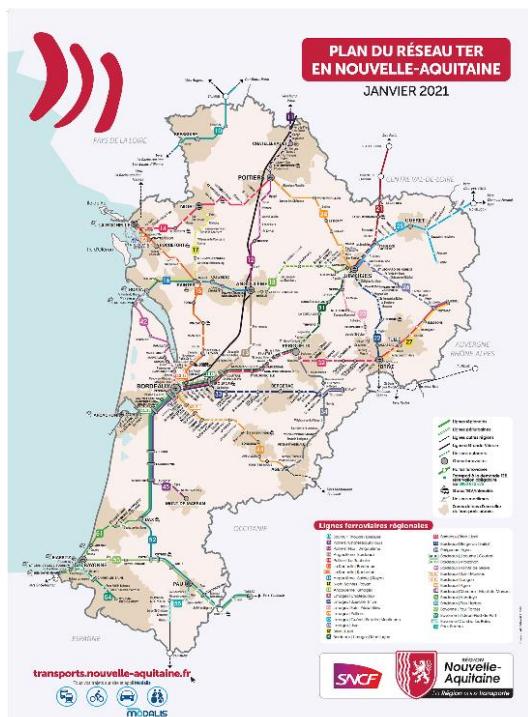
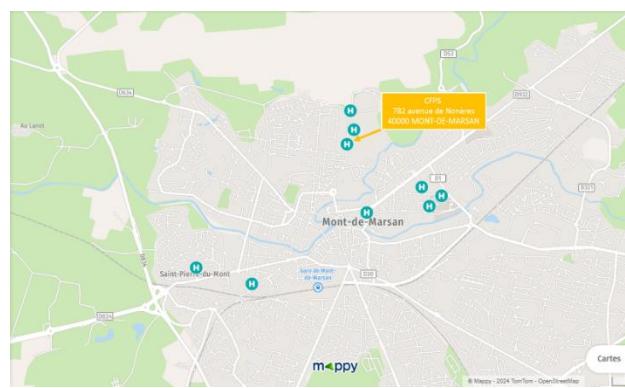
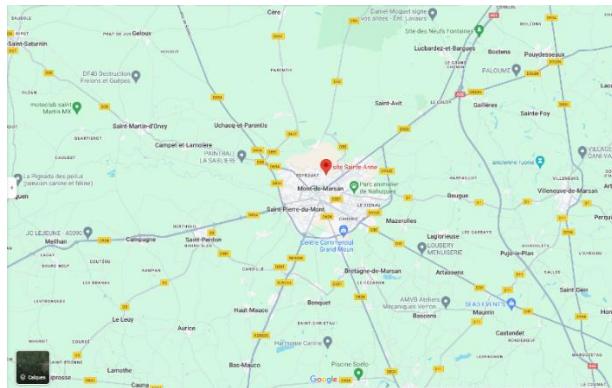
⁷ association.anapa@gmail.com

⁸ associationsera@gmail.com

Accessibilité

Dessertes routières et en transports en commun.

Le Centre de Formation des Personnels de Santé (CFPS) trouve sa place dans l'enceinte d'un des sites du CHI de Mont-de-Marsan et du Pays des Sources à l'écart de l'agitation urbaine, dans la préfecture des Landes.



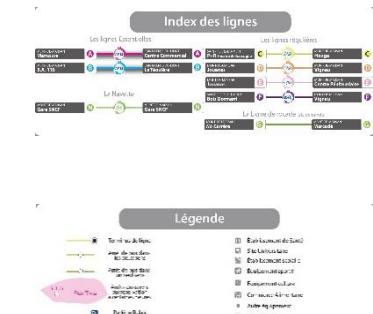
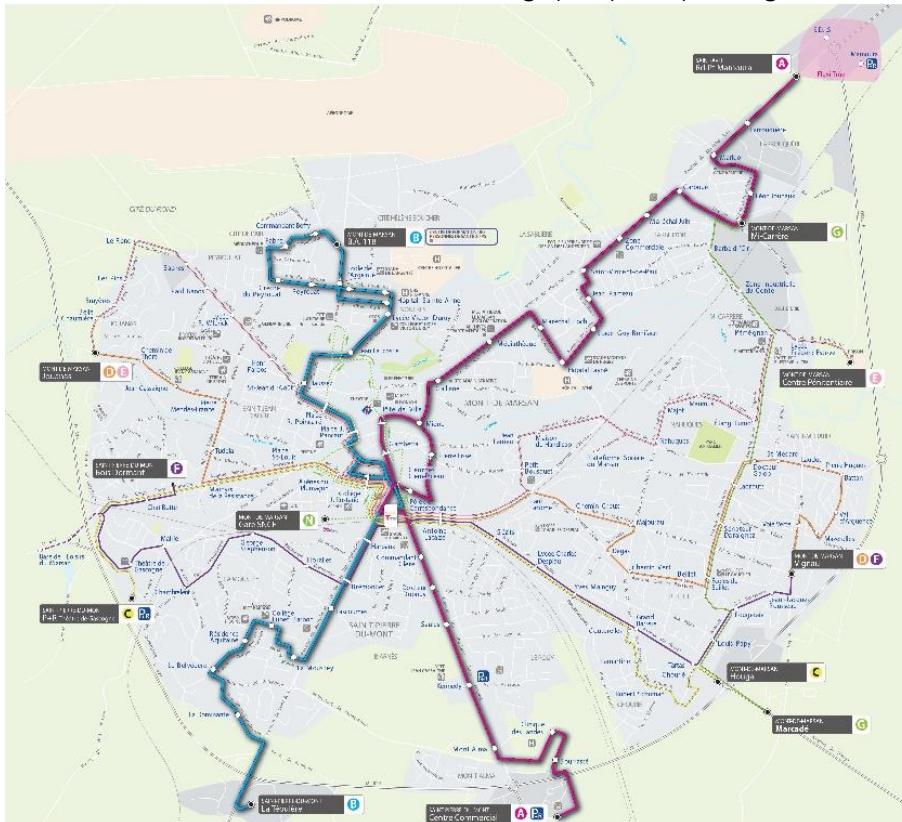
Il est situé à 2 kms de la gare de Mont-de-Marsan, laquelle propose aux stagiaires

- une intermodalité
 - permettant d'utiliser successivement au moins deux moyens de transport dans une chaîne de déplacement : trains, cars régionaux, interurbains (vers les villes de Aire-sur-l'Adour/Pau, Agen, Dax, Hagetmau, Montfort-en-Chalosse et Sabres) et urbains, sans oublier les taxis
 - facilitée par l'autorisation de transporter un vélo à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine sans supplément dans les espaces autorisés, la présence de places de stationnement pour les voitures et un parking pour les vélos
 - une mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap : accès par ascenseur, rampe ou de plain-pied depuis l'entrée, présence de personnel, assistance pour accéder aux quais et aux trains, fauteuil roulant à disposition, bandes podotactiles de guidage, écrans d'information en gare et/ou sur les quais, information sonore en gare et/ou sur les quais, toilettes aux normes.

Une fois arrivés dans la ville, les stagiaires peuvent rejoindre le CFPS

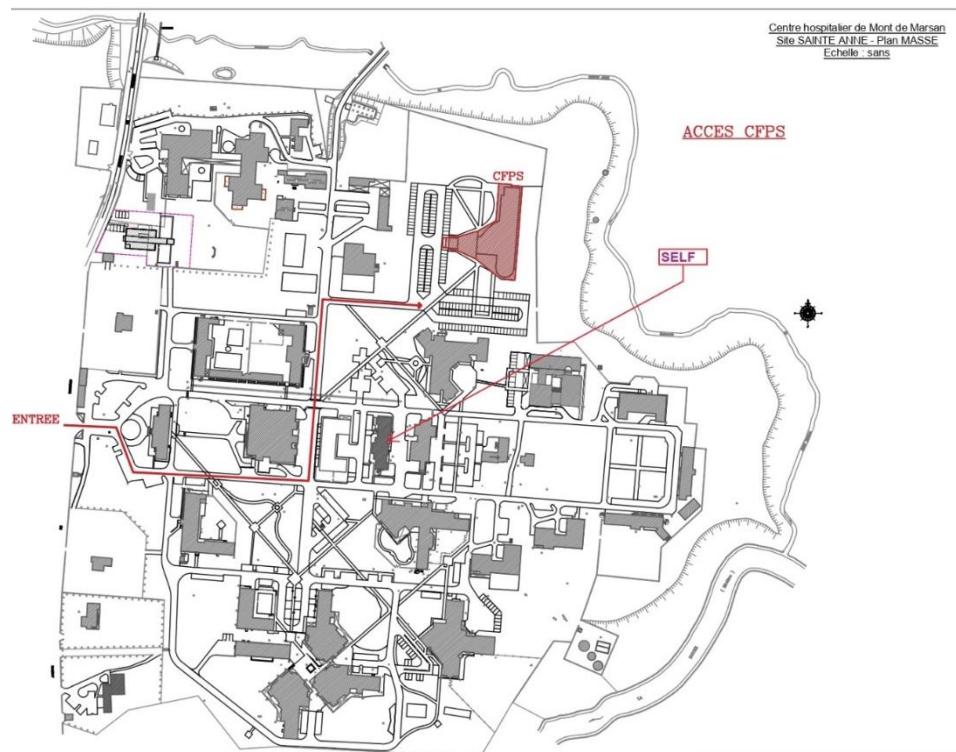
- en véhicule motorisé personnel
- en transport en commun : le réseau Transport Marsan Agglomération (TMA) propose
 - 1 ligne de rocade,
 - 4 parkings relais gratuits,
 - 1 pôle de correspondances,
 - 6 lignes diamétrales simples et fréquentes (emprunter la ligne B ; arrêt « Hôpital Sainte-Anne » situé à 200m de l'entrée du site)

- 5 lignes de Transport à la Demande et de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite
- 1 navette « Cœur de ville », écologique, pratique et gratuite



Les stagiaires sont encouragés à privilégier des moyens et des comportements de déplacement respectueux des principes écoresponsables prônés à l'échelle locale pour équilibrer et optimiser durablement la santé aujourd'hui pensée dans une approche intégrée, « One Health ».

Une fois au portail indiquant l'entrée du site de Sainte-Anne (accès libre de 05H30 à 23H00) ils suivront la signalétique « CFPS » nouvellement rafraîchie, pour rejoindre le parking et pourront se rendre au self, sis à 200m du préau de l'établissement, à pieds.

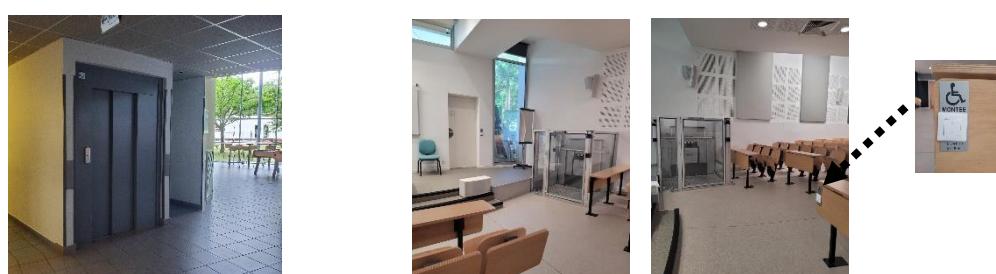


Accessibilité du site aux personnes en situation de handicap

En arrivant devant le bâtiment, les stagiaires qui se trouveraient en situation de handicap et détiendraient une carte mobilité inclusion mention « stationnement » pourraient, sans limitation de durée, se garer sur une des sept places (4%), de stationnement de la voirie de surface qui leur sont réservées.

La structure se trouve répartie sur deux niveaux (R et R+1) et respecte les dispositions spécifiques aux établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et aux installations existantes ouvertes au public.

Ainsi, les personnes en situation de handicap accèdent au 1^{er} étage en utilisant l'ascenseur et à l'estraude de l'amphithéâtre si besoin est, grâce à un chariot élévateur.



Par ailleurs, en cours de démarche de labellisation « Formation et handicap », le CFPS invite les personnes en situation de handicap qui le désirent, à prendre contact avec le référent handicap de la structure, Mme BOURON Séverine [05.58.05.22.64 - Handicfps@ch-mdm.fr] en cas de besoins particuliers.

Pour ce qui concerne l'accès au self, les personnes à mobilité physique réduite empruntent la rampe d'accès et bénéficie d'une assistance physique si elle est demandée.



Stationnement

En sus des 7 places réservées au public en situation de handicap, les stagiaires peuvent se garer gratuitement sur les 150 places de stationnement aérien que compte le parking.

Le CFPS propose également un garage à vélo sous abri. Des casiers sécurisés et gratuits permettent de stocker les équipements de protection ou batteries.

